



**LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VEXIN NORMAND**  
**Siège social : 3 Rue Vatimesnil – 27150 ETREPAGNY**  
**39 communes – 34 000 habitants – 157 agents**

## **RECRUTE**

### **UN COORDONNATEUR DU RESEAU TERRITORIAL DE PROMOTION DE LA SANTE (RTPS) ET DU CONTRAT LOCAL DE SANTE (CLS)**

**Agent de catégorie A - H/F à temps complet**

**par voie contractuelle pour une durée d'un an (renouvelable) ou titulaire**

Le coordonnateur assurera la promotion et la prévention de la santé sur le territoire communautaire.

#### **Objectifs RTPS/CLS**

- Accompagner la politique de promotion de la santé du territoire, en articulation des autres politiques publiques (PAT, maison de santé, PESL...) et en cohérence avec les spécificités du territoire,
- Coordonner et suivre la mise en œuvre du contrat local de santé,
- Contribuer à améliorer le parcours de santé de la population,
- Faciliter l'accès à la prévention et aux soins des populations les plus vulnérables.

#### **Missions coordonnateur**

- Animer et coordonner le réseau des acteurs du RTPS et du CLS,
- Définir et mettre en œuvre avec les acteurs locaux les grandes orientations stratégiques du territoire communautaire dans le domaine de la santé publique, (objectifs quantitatifs et qualitatifs et indicateurs de suivi nécessaire à l'évaluation du RTPS),
- Assurer le suivi du contrat local de santé qui a été conclu pour les années 2020 à 2025 et qui a défini 3 axes prioritaires : l'offre et l'accès aux soins, la promotion de santé mentale, la prévention auprès des familles. Il se décline à travers une trentaine d'actions
- Contribuer à améliorer le parcours de santé de la population, en informant, sensibilisant, et facilitant l'accès à la prévention et à l'éducation pour la santé des populations les plus vulnérables et sur des territoires identifiés comme prioritaires,
- Accompagner les acteurs locaux dans les différentes étapes nécessaires à l'élaboration d'un projet de qualité s'appuyant sur des données prometteuses (RTPS/CLS): diagnostic, identification des priorités, définition des objectifs et des actions à mettre en œuvre,
- Contribuer au renforcement des compétences en prévention et promotion de la santé (PPS) et en gestion de projet des acteurs locaux,
- Veiller à la rédaction d'objectifs PPS dans le cadre des projets de maison de santé (Etrépagny...), de lieux promoteurs de santé (hôpital, établissements scolaire...).
- Animer un point relais documentaire en partenariat avec le Centre Documentaire de Promotion Santé Normandie,
- Participer aux réunions dans le cadre : de l'animation régionale territoriale PPS, du comité technique en promotion de la santé (CTPS) et de toute autre réunion institutionnelle du territoire (éducation nationale, caf, conseil départemental ...).

#### **Positionnement**

- Placé sous l'autorité du Directeur de l'Administration Générale et des Affaires Juridiques,
- Travail en concertation et en articulation avec le chargé de mission du pôle PPS de l'ARS,
- Rendre compte du déroulement de ces interventions au Comité de pilotage (RTPS/CLS) ainsi qu'aux partenaires et aux publics concernés.

## Compétences requises

- Licence professionnelle à master 2 santé publique ou agent de développement territorial,
- Professionnel ayant une formation ou une expérience en santé publique indispensable,
- Compétences en matière d'animation, de conduite de projet, d'aide à la concertation, de soutien méthodologique aux acteurs et d'expertise des projets locaux de promotion de la santé et d'évaluation,
- Permis B indispensable.

## Profil requis

- Aptitudes relationnelles, sens du dialogue et de la pédagogie, capacité à convaincre,
- Aptitude à mener un projet, du diagnostic à l'évaluation, en passant par la gestion budgétaire,
- Facilité d'analyse et de synthèse, bonnes qualités rédactionnelles,
- Adaptabilité, rigueur et autonomie dans l'organisation du travail,
- Disponibilité (nombreux déplacements).

## Conditions de travail et rémunération

- **Temps de travail** : 1 poste à temps complet (38h30 hebdomadaire),
- **Congés** : 25 jours de congés annuels + 19 RTT (déduction faite de la journée de solidarité),
- **Avantages sociaux** : Adhésion au CNAS, participation prévoyance santé,
- **Rémunération** : Statutaire, IFSE,
- **Localisation de travail** : Etrépagny,
- **Divers** : 2 jours de télétravail possible après un temps d'adaptation.

**Candidatures à adresser avant le 1<sup>er</sup> juillet 2022  
par écrit ou par mail à l'attention de :**

**Monsieur le Président  
de la Communauté de communes du Vexin Normand  
5, rue Albert Leroy – CS 80039 - 27140 GISORS  
[contact@ccvexin-normand.fr](mailto:contact@ccvexin-normand.fr)**

**Renseignements complémentaires  
Direction des Ressources Humaines au 02.32.27.89.50**